

Index de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes 2018, 2019 et 2020

Note globale de l'IÉSEG pour l'année 2018 :

80/100

Note globale de l'IÉSEG pour l'année 2019 :

79/100

Note globale de l'IÉSEG pour l'année 2020 :

69/100

Cet index de l'égalité femmes-hommes est l'une des dispositions nouvelles introduites par la loi « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » du 05 septembre 2018.

Cette loi vise notamment à supprimer les écarts de salaire entre les femmes et les hommes en France.

La note de l'IÉSEG dépasse le seuil cible de 75/100 défini par décret.